

PROJET DE PARC ÉOLIEN LES GRANDS AJONCS



» AIRES D'ÉTUDE PAYSAGÈRE - JUSTIFICATIONS



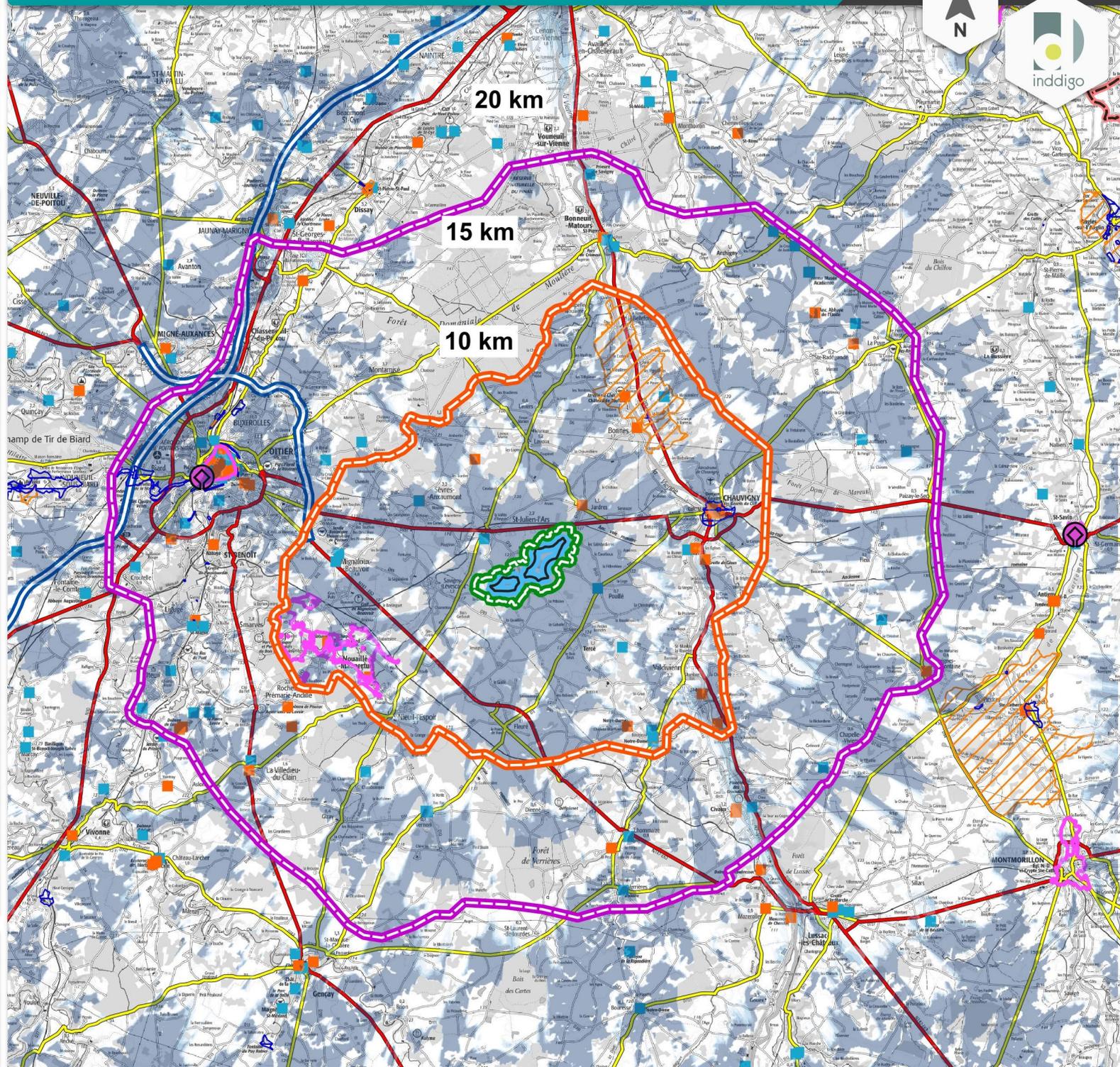
- Aire d'étude paysagère éloignée (AEPE)
- Aire d'étude paysagère rapprochée (AEPR)
- Aire d'étude paysagère immédiate (AEPI)
- Zones de visibilité théorique de pré-diagnostic de la ZIP surélevée de 240 m

Trame viaire principale

- Liaison principale
- Liaison régionale
- Type autoroutier

Patrimoine

- Bien Unesco
- Site Patrimonial Remarquable (SPR)
- Site classé
- Site inscrit
- Monument historique classé
- Monument historique inscrit



Sources : Inddigo, BD Topo, Atlas du patrimoine
Fond: Scan 100
Réalisation : Victor Gandon - Inddigo - Novembre 2024